

MAIRIE
DE LESCURE
D'ALBIGEOIS
81380

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2023

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 21

Votants 24

Date de convocation :

28/03/2023

Date d'affichage :

28/03/2023

Numéro :

10/2023

Le 03 avril 2023, à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE - Bernard DELBRUEL – Marie LACAN – Gérard TOUREL- Daniel DERRAC – Nelly FACCA – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Thierry MONTBROUSSOUS – Bruno BARDES – Françoise CHINCHOLLE – Franck GARRIC – Philippe FOULCHE – Ghislain PELLIEUX – Eric ALBERT – Sylvie CLERGUE – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE- Bénédicte CATHALAU – Kadour SAMET

Absents excusés représentés : Xavier PETIT (B. DELBRUEL) – Marie-Pierre CAMBON (E. CLAVERIE) – Stéphanie RAYMOND (G. PELLIEUX)

Absents excusés non représentés : Guy INTRAN – David POUTRAIN

Absents non excusés non représentés : François SALABERT

Secrétaire de séance : Eric ALBERT

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte de gestion 2022 du budget principal de la commune de Lescure d'Albigeois présenté par monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2022.

Statuant sur cette comptabilité, le conseil municipal déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice par monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi, visé et certifié conforme par le maire de la commune de Lescure d'Albigeois, n'appelle ni observations ni réserves.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales,

APRES AVOIR DELIBERE,

- **CONSTATE** la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.
- **APPROUVE** le compte de gestion du budget principal de la commune de Lescure d'Albigeois établi par monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi pour l'exercice 2022.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Elisabeth CLAVERIE



Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 081-218101442-20230412-DELIB_11_2023-BF

